



A.S.D.A

Association de Sauvegarde et de Défense des Animaux

Chemin des Gardes 26200 MONTELIMAR

Tél : 04 75 51 26 51

Mail : asda26@orange.fr

Siret : 488 422 668 00019 – APE : 9609Z

FORMULAIRE DE PARRAINAGE

De nombreux chiens ou chats de notre refuge ne trouveront jamais d'adoptant, parce qu'ils sont trop vieux, pas très jolis, avec une maladie chronique, trop timides, trop grands, trop petits, trop bavards.....

Le parrainage peut participer à l'amélioration de la vie au quotidien de l'animal que vous aurez choisi d'aider (nourriture, soins vétérinaires..). Cela permet de garder un lien avec l'animal et de demander aux soigneurs de leur accorder une attention particulière.

Nos équipes vous enverrons des nouvelles ou des photos de votre filleul(le), à votre demande, par mail, si vous ne pouvez pas venir le ou la voir.

Si vous n'avez pas d'adresse mail, ou que vous ne pouvez pas venir au refuge, votre demande peut se faire par voie postale accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse. (A adresser à : ASDA, Chemin des Gardes 26200 MONTÉLIMAR).

Pour parrainer l'animal que vous aurez choisi, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et nous l'envoyer par courrier ou par mail à : refugeasda@gmail.com

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Adresse mail :

Nom du chien ou du chat que vous souhaitez parrainer :

Sélectionner la formule de parrainage de votre choix :

je désire verser.....€ par mois (minimum 10,00 €) Soit après déduction fiscale le cout mensuel de 3,4 €

Vous recevrez, à la fin de l'année, un reçu fiscal pour tous vos versements.

Uniquement par virement (Coordonnées bancaires :

ASDA chemin des gardes 26200 MONTÉLIMAR

Société Générale

IBAN FR76 3000 3003 2900 0372 6003 731

code banque 30003 / code guichet 00329 /n° compte 00037260037/clé RIB 31/ /BIC SOGEFRPPS).

Fait à

Le.....

Signature

Le parrainage n'exclut pas l'adoption. De plus, il ne constitue pas un engagement dans la durée. Vous êtes libre d'arrêter votre parrainage à tout moment en nous en informant à l'avance.